



**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SEULEMENT**  
**Saint-Sauveur, 02 novembre 2021**

Monsieur Christian Dubé  
Ministre de la Santé et des Services sociaux  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Édifice Catherine-De Longpré  
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

Monsieur le Ministre,

Suite à notre lettre du 29 octobre 2021, ainsi que la réponse du MSSS au média du 26 octobre 2021, et en référence à votre déclaration : « Les travaux sont déjà en cours au MSSS pour les suites à donner à ce rapport. Ces travaux seront concertés entre les divers secteurs concernés (santé publique, soins et services en santé mentale, etc.). »

**ASEQ-EHAQ**

Association pour la santé environnementale du Québec • Environmental Health Association of Québec  
C.P./P.O. # 364, Saint-Sauveur, Québec J0R 1R0  
514-332-4320 • bureau@aseq-ehaq.ca • office@aseq-ehaq.ca  
aseq-ehaq.ca • ecoasisquebec.ca

**Français :** [HypersensibiliteEnvironnementale.com](http://HypersensibiliteEnvironnementale.com)  
[LaVieEcolo.ca](http://LaVieEcolo.ca)

**English:** [Environmentalsensitivities.com](http://Environmentalsensitivities.com)  
[EcoLivingGuide.ca](http://EcoLivingGuide.ca)



Il est évident que les "secteurs concernés" n'ont aucune connaissance, formation ou expérience dans la compréhension ou la gestion des personnes atteintes de SCM.<sup>1</sup> Ceci a été clarifié par le rapport fourni par l'INSPQ, qui :

- a utilisé une méthodologie défectueuse
- manque de transparence
- n'avait pas d'expertise en matière de SCM
- a refusé l'offre d'aide des experts
- a omis ou ignoré des preuves publiées et évaluées par des pairs qui appuient les mécanismes biologiques et physiopathologiques de la SCM.
- a fourni un examen biaisé des preuves
- a obtenu des conclusions biaisées basées sur un travail de mauvaise qualité, selon lesquelles la SCM est un trouble anxieux.

Faire des soins et des services de santé mentale l'objectif principal en réponse à ce rapport est erroné et nuisible. Il n'y a toujours pas de preuves publiées de l'efficacité des traitements, y compris la thérapie cognitivo-comportementale et le "déconditionnement", etc. Les traitements pharmaceutiques sont plus susceptibles de causer des dommages.

Plus important encore, la promotion d'une approche scientifiquement non fondée, selon laquelle la SCM est un problème de santé mentale et non un état biologique, entraînera des préjudices importants pour cette population qui manque déjà de soins appropriés et de compréhension, tels que :

- le refus de leur droit légal à l'accommodement
- isolement accru
- stigmatisation par les professionnels de la santé, la famille et les collègues de travail
- obstacles à l'accès aux soins de santé

Il est encourageant que le MSSS ait également pris connaissance plus récemment de la publication du Dr Molot<sup>2</sup> sur le site Web de l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ). L'information fournie est fondée sur des preuves, citant la littérature évaluée par les pairs, manquée ou ignorée dans le rapport de l'INSPQ.

---

<sup>1</sup> Damiani G., Alessandrini M., Caccamo D., Cormano A., Guzzi G., Mazzatenta A., Micarelli A., Migliore A., Piroli A., Bianca M., Tapparo O. Italian Expert Consensus on Clinical and Therapeutic Management of Multiple Chemical Sensitivity (MCS). *Int. J. Environ. Res. Public Health* 2021, 18(21), 11294; <https://doi.org/10.3390/ijerph182111294>

<sup>2</sup> Réponse au rapport de l'INSPQ sur la sensibilité multiple chimique : études manquantes et lacunes dans les connaissances. [https://aseq-ehaq.ca/pdf/R%C3%A9ponse\\_INSPQ\\_rapport\\_SCM-Etudes\\_manquant\\_lacunes\\_de\\_connaissances\\_FR.pdf](https://aseq-ehaq.ca/pdf/R%C3%A9ponse_INSPQ_rapport_SCM-Etudes_manquant_lacunes_de_connaissances_FR.pdf)



Étant donné que le MSSS est également au courant des demandes de l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ) et, compte tenu de l'important potentiel de préjudice pour la communauté représentée par l'ASEQ, il est surprenant que le MSSS n'ait pas encore répondu à notre lettre du 19 octobre, 2021.

L'ASEQ représente la population de patients, dont la voix a été réduite au silence par l'INSPQ. La mauvaise qualité du rapport et le risque de préjudice qui en découle en sont la preuve. Des soins de bonne qualité centrés sur le patient devraient englober un partenariat actif, le respect et la dignité.

La marque de fabrique des soins centrés sur le patient est la prestation de soins fondés sur des preuves, en veillant respectueusement à ce que chaque patient soit informé des preuves afin de guider toutes les décisions cliniques. Proposer des traitements de santé mentale au lieu d'une gestion et d'un soutien biologiques pour la SCM n'est ni fondé sur des preuves ni éclairé par des preuves.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce dossier et restons à votre disposition.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués,

**Rohini Peris**  
Présidente  
ASEQ-EHAQ

**Michel Gaudet**  
Vice-président et directeur exécutif  
ASEQ-EHAQ

**Conseillers médicaux et scientifiques de l'ASEQ-EHAQ**

**Pierre L. Auger MD M.Sc FRCPC**  
Médecine du travail

**Marie-Claude Letellier MD M.Sc Mch.A.**  
Spécialiste de la santé publique et de la  
médecine préventive



**Lynn Marshall MD FAAEM FCSCH MCFP LM**

Liaison pour l'éducation médicale, Clinique de santé environnementale, Toronto, Ontario  
Professeur adjoint, Département de médecine familiale et communautaire et École de santé publique Dalla Lana de l'Université de Toronto.

Professeur adjoint, Division des sciences cliniques, École de médecine du Nord de l'Ontario.

**Marie Andrée Pigeon MD, LMCC**

Consultant en santé au travail  
Direction de la santé publique  
CISSS du Bas-Saint-Laurent

**John Molot MD, FCFP, LM**

Liaison médico-légale, Clinique de santé environnementale, Toronto, Ontario  
Chargé de cours, Faculté de médecine  
Université d'Ottawa

**Margaret Sears MEng (chimie) PhD**

Associé principal de recherche clinique,  
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa  
Président, Prevent Cancer Now

c. c. **François Legault**  
Première Ministre du Québec  
Coalition avenir du Québec

**Dominique Anglade**  
Cheffe de l'opposition officielle  
Parti libéral du Québec

**Gabriel Nadeau-Dubois**  
Chef du deuxième groupe d'opposition  
Québec solidaire

**Joël Arseneau**  
Chef du troisième groupe d'opposition  
Parti québécois



**Vincent Marissal**

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé  
Québec solidaire

**Marguerite Blais**, Députée de Prévost

Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants  
Coalition avenir Québec

**Agnes Grondin**, Députée d'Argenteuil

Vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement  
Coalition avenir Québec

**Horacio Arruda**, M.D. FRCPC

Directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint  
Ministère de la Santé et des Services sociaux

**Yves Jalbert**

Ministère de la Santé et des Services sociaux

**Christiane Thibault**, M.Sc., Directrice scientifique, Direction de la santé  
environnementale et de la toxicologie

**François Desbiens**, vice-président – affaires scientifiques, Institut national de santé  
publique du Québec

**Jean-Bernard Gamache**, chef d'unité scientifique, Institut national de santé publique  
du Québec